



**Auto-Ecole CESR DE LA GARE**  
22 BIS ROUTE DE CLAYE  
77290 Mitry-Mory.  
Tél : 09.82.25.27.89



**Horaires de Bureau et Séance de Code :**

Lundi : 13/18h  
Mar / Mer / Jeu/ Vend : 09h/12h – 14h/18h  
Samedi : 10h/14h

**PARCOURS DE FORMATION**

**Critère 3.1**

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation. Il faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques et psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller. Des tests de connaissances et de capacité pourront être mis en place au fur et à mesure.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra d'apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites et de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

**Parcours Théorique :**

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant (vérifier les heures de présences de l'enseignant sur le tableau d'affichage) ou via internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Dix thématiques sont proposées, vous devez obligatoirement assister à ces dix cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez au cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques sur le tableau d'affichage.

➤ La circulation routière <i>(panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter.)</i>	➤ Les premiers secours <i>(protéger, alerter et secourir)</i>
➤ Le conducteur <i>(conduire, défaillances du conducteur)</i>	➤ Prendre et quitter son véhicule <i>(s'installer au poste de conduite)</i>
➤ La route <i>(nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)</i>	➤ La mécanique et les équipements <i>(entretien et dépannage)</i>
➤ Les autres usagers <i>(partage de la route)</i>	➤ La sécurité du passager et du véhicule <i>(installation des passagers, nouveaux équipements)</i>
➤ Les notions diverses <i>(documents administratifs, chargement et passagers, infractions)</i>	➤ L'environnement <i>(éco-mobilité et éco-conduite)</i>

Numéro d'agrément : 1507700110 – Numéro Siret : 80788072900015 – Site internet : [WWW.CESR-AE.COM](http://WWW.CESR-AE.COM)

**Responsable MME AMAROUCHE**  
[lateamcesr sur les réseaux :](#)





**Auto-Ecole CESR DE LA GARE**  
22 BIS ROUTE DE CLAYE  
77290 Mitry-Mory.  
Tél : 09.82.25.27.89

**Qualiopi**  
processus certifié



**Horaires de Bureau et Séance de Code :**

Lundi : 13/18h

Mar / Mer / Jeu / Vend : 09h/12h – 14h/18h

Samedi : 10h/14h

**Parcours pratique :**

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- ❖ En ville
- ❖ En rase campagne
- ❖ Sur autoroute
- ❖ De nuit (leçons prises en hiver)

Une pédagogie adéquate est appliquée par nos moniteurs afin de permettre aux élèves d'acquérir les connaissances nécessaires (savoir-faire et savoir-être) le plus facilement possible. La formation se décompose en 4 étapes définies par des compétences à atteindre :

❖ **Compétence 1 :**

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

❖ **Compétence 2 :**

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

❖ **Compétence 3 :**

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

❖ **Compétence 4 :**

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Un voyage école vous sera proposé.

En quoi consiste un voyage école ? Il permet de partir en groupe de 3 élèves qui conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

Avant de partir, les élèves préparent au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, d'utiliser un GPS, de favoriser l'autonomie, d'apprendre en observant les autres élèves.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Numéro d'agrément : 1507700110 – Numéro Siret : 80788072900015 – Site internet : [WWW.CESR-AE.COM](http://WWW.CESR-AE.COM)

**Responsable MME AMAROUCHE**  
[lateamcesr sur les réseaux :](#)





Auto-Ecole CESR DE LA GARE  
22 BIS ROUTE DE CLAYE  
77290 Mitry-Mory.  
Tél : 09.82.25.27.89

Qualiopi  
processus certifié



**Horaire de Bureau et Séance de Code :**

Lundi : 13/18h

Mar / Mer /Jeu/ Vend : 09h/12h – 14h/18h

Samedi : 10h/14h

**Critère 3.1**

**Série Thématiques**

<b><u>Lundi</u></b>		<b>17h</b> Circulation routière	<b>18h</b> Réglementation générale et divers
<b><u>Mardi</u></b>	<b>10h</b> Conducteur	<b>18h</b> Équipement et mécanique	<b>18h</b> Règles de circulation
<b><u>Mercredi</u></b>	<b>10h</b> La route	<b>17h</b> Sécurité passager/véhicule	<b>18h</b> Croisement/dépassement
<b><u>Jeudi</u></b>	<b>10h</b> Les autres usagers	<b>18h</b> Environnement	<b>18h</b> Les distances d'arrêts
<b><u>Vendredi</u></b>	<b>10h</b> Prendre/quitter le véhicule	<b>18h</b> Premiers secours	
<b><u>Samedi</u></b>	<b>12h</b> La Fatigue	<b>13h</b> Les autres usagers	

Numéro d'agrément : E 1507700110 – Numéro Siret : 80788072900015 – Site internet : [WWW.CESR-AE.COM](http://WWW.CESR-AE.COM)

Responsable MME AMAROUCHE  
[lateamcesr sur les réseaux :](#)





**Auto-Ecole CESR DE LA GARE**  
 22 BIS ROUTE DE CLAYE  
 77290 Mitry-Mory.  
 Tél : 09.82.25.27.89

**Qualiopi**  
 processus certifié



**Horaires de Bureau et Séance de Code :**

Lundi : 13/18h

Mar / Mer / Jeu/ Vend : 09h/12h – 14h/18h

Samedi : 10h/14h

## Planning cours de code théorique collectifs

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
	<b>*10h</b>	<b>*10h</b>	<b>*10h</b>	<b>*10h</b>	<b>10h</b>
	<b>11h</b>	<b>11h</b>	<b>11h</b>	<b>11h</b>	<b>11h</b>
<b>14h</b>	<b>15h</b>	<b>14h</b>	<b>15h</b>	<b>15h</b>	<b>*12h</b>
<b>15h</b>	<b>16h</b>	<b>15h</b>	<b>16h</b>	<b>16h</b>	<b>*13h</b>
<b>16h</b>	<b>17h</b>	<b>16h</b>	<b>17h</b>	<b>17h</b>	
<b>*17h</b>	<b>*18h</b>	<b>*17h</b>	<b>*18h</b>	<b>*18h</b>	
<b>*18h</b>		<b>*18h</b>			

Numéro d'agrément : E 1507700110 – Numéro Siret : 80788072900015 – Site internet : [WWW.CESR-AE.COM](http://WWW.CESR-AE.COM)

**Responsable MME AMAROUCHE**  
[lateamcesr sur les réseaux :](#)

